
Éditorial

Ce numéro 101 marque à la fois la continuité et le début d'une nouvelle série de notre revue consacrée à des visions toujours plus renouvelées les unes que les autres des approches possibles de la recherche en sciences de gestion. Les concepts mobilisés dans ce numéro s'intègrent bien dans les mots repérés dans l'analyse rétrospective présentée dans le numéro 100. Compétence, gouvernance, RSE, RH à temps partagé, performance, etc. La diversité des articles, les uns plus RH, plus Marketing, plus Finance, etc. marquent bien cette nécessité de croiser les regards et les approches pour mieux cerner l'avenir du management ou le management de l'avenir pour reprendre les expressions célèbres et fondatrices de Luc Boyer.

Dans une première partie, cinq articles sont présentés. Dans un premier temps, Helena Karjalainen et Dounia Benhaida exposent une étude expérimentale sur les compétences interculturelles individuelles au sein d'une équipe multiculturelle. Ensuite, Jean-Michel Sahut, Medhi Mili et Frédéric Teulon s'intéressent quant à eux à la compréhension globale des relations entre gouvernance, RSE et performance financière. Puis, Anne Joyeau, Sébastien Le Gall et Gwénaëlle Poilpot-Rocaboy discutent de la fonction RH à temps partagé, et l'envisagent comme une possible question de santé pour le dirigeant de PME. Après, la question des shoppers de sites d'achats groupés est abordée par Christine Gonzalez, Michaël Korchia et Pauline De Pechpeyro et pour y répondre, ils proposent une typologie des profils d'achat. Enfin, Ibtissem Hamouda et Damien Talbot s'intéressent au contenu et aux effets de la proximité institutionnelle, qu'ils abordent comme un cas d'enfermement dans l'industrie aéronautique.

Dans une seconde partie, un cahier permet de revenir sur les premières rencontres interdisciplinaires du Management qui avaient pour objectif d'analyser les mécanismes par lesquels le management public vient modifier la gestion des collectivités publiques, notamment territoriales. L'approche proposée était inédite en ce qu'elle supposait qu'un lien théorique et pratique soit avant tout dressé entre Management, Droit et Sciences Politiques. Ces disciplines sont trop souvent professées dans des cadres distincts, malgré les liens très forts qui les unissent et parallèlement, les travaux de recherche communs consacrés aux trois disciplines sont rares. Le management au sens large l'est, quant à lui, semble-t-il, d'autant plus qu'il s'applique également désormais aux entités publiques non marchandes, agissant ès qualité d'autorité publique, et spécialement aux collectivités territoriales, lesquelles s'en trouvent modifiées dans leurs dimensions institutionnelles sous son effet. Celui-ci bouleverse, en toute hypothèse, les cadres dans lesquels les collectivités territoriales inscrivent leur action.

Au cours de ces rencontres, nous avons constaté que le management réforme la logique de moyens à laquelle elles étaient accoutumées par les paradigmes structurant le droit des finances et de la comptabilité publique. Il lui substitue en effet une logique d'objectifs, initialement seulement applicable aux finances de l'État dans le cadre de la Loi organique relative aux lois de finances (LOLF), mais qui irrigue en réalité abondamment les sources du droit financier local. Or, ce dernier est, ensuite, lui-même inscrit dans l'enjeu, plus général, et commun avec le management public, de bonne gestion des ressources humaines et financières. À cet égard, le management public a, ensuite encore, inventé des outils inédits en termes d'information, d'organisation des services et, consécutivement, de conduite des réformes. Il interroge, enfin et à titre transversal, ses évolutions prochaines en matière de sécurité des élus, des agents et des administrés.

Cette vision interdisciplinaire du management, avec le soutien des Centres de gestion de la fonction publique territoriale de la Région Normandie et l'Association de promotion et de gestion du site universitaire d'Alençon-Damigny, du CNFPT, du CESE, etc. a permis de produire un cahier sur la règle de droit et les nouvelles pratiques managériales dans les collectivités territoriales.

Après une introduction de François Silva et de Grégory Godiveau, Muriel Michel-Clupot et Serge Rouot discutent de la Loi MAPTAM et des pratiques managériales de communication financière et s'intéressent à la question des valeurs publiques pour l'action territoriale de demain.

Cédric Baudet et Jérôme Heim réalisent, quant à eux, un diagnostic des pratiques managériales agiles des relations collectivités publiques-associations dans le cadre d'une recherche-intervention.

Enfin, Charlène Lambert et Albéric Tellier discutent du cas de la loi Labbé et de l'articulation législation-tradition.

Ces différents thèmes confirment bien le positionnement de notre revue, rappelé de manière rétrospective dans notre numéro 100 et invitent auteurs, lecteurs et évaluateurs à continuer à envisager la recherche en sciences de gestion avec ce nécessaire regard interdisciplinaire et toujours avec ce pas de côté, qui permet de s'ouvrir à des sujets innovants, en phase avec le monde qui vient.

Bonne lecture et très bel été à chacun !

Co-rédacteurs en Chefs
Olivier BADOT, Patrick JOFFRE, Aline SCOUARNEC